



Communiqué de presse

DLM clôture son recours à l'arbitrage international – Profit Warning

- La Cour internationale d'arbitrage de la CCI de Paris a rendu une sentence en faveur de Delattre Levivier Maroc ;
- Le montant est largement inférieur aux attentes. Il engendrera des pertes sur l'exercice 2018 ;
- Un montant de 74 millions de dirhams en cours de versement au bénéfice de DLM ;
- Une recherche de partenariat en cours .

Le 19 octobre 2018, la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale de Paris (CCI) a rendu à la suite d'une instance arbitrale intentée par DLM à l'encontre d'une multinationale une sentence finale prévoyant le versement de 74 millions de Dirhams en faveur de Delattre Levivier Maroc.

En effet, DLM avait sollicité cet arbitrage international le 05 Septembre 2016 suite à des différends l'opposant à une multinationale dans le cadre de l'exécution d'un contrat de sous-traitance au Maroc.

Cette décision de la Cour vient lever le risque relatif à cette demande d'arbitrage qui pesait jusque-là sur le Groupe et permet, de ce fait, une amélioration substantielle de sa trésorerie. « La sentence arbitrale est en notre faveur et nous nous en réjouissons. Nous espérons davantage de cet arbitrage au vu des enjeux actuels. Cependant, la décision conforte DLM dans ses droits et donne raison à notre action. La partie adverse ayant commencé ces derniers jours à régler sa créance, cela aura un impact positif sur la trésorerie et la relance des projets en cours », précise M.Cecconello, Directeur Général.

Par ailleurs, la réserve comptable formulée par les commissaires aux comptes, toujours par rapport à cet arbitrage, sera levée à la clôture de l'exercice 2018 même si cette sentence aura des conséquences importantes sur les résultats 2018, aggravées par les impacts de trésorerie induites par ce dossier au second semestre.

Les négociations sur un autre contrat important, objet de la seconde réserve formulée par les commissaires aux comptes est en cours. Elle devrait se clôturer en 2019.

Delattre Levivier Maroc dispose aujourd'hui d'une meilleure visibilité, malgré les difficultés du secteur souvent en lien avec des différends contractuels.



Un carnet de commandes important permet une croissance du chiffre d'affaires supérieur à 10% sur l'exercice 2018 ainsi qu'un report de plus de 960 MDH sur les exercices à venir. La concentration des acteurs du marché ouvre des perspectives commerciales dans plusieurs secteurs comme le phosphate avec OCP, l'énergie et la distribution pétrolière.

Au niveau des comptes consolidés, des résultats négatifs en Côte d'Ivoire liés à une performance opérationnelle insuffisante impacteront défavorablement nos résultats.

Pour renforcer les fonds propres de l'entreprise, nous accompagner dans le développement du Groupe et profiter de son expertise et de sa notoriété, le Conseil d'Administration a entamé des discussions pour ouvrir le capital à de nouveaux partenaires par l'intermédiaire de notre banque conseil.

Malgré cette année 2018 marquée d'éléments exceptionnels, le Conseil d'Administration est confiant sur la capacité de résultat du Groupe grâce aux actions stratégiques engagées vers le service et la maîtrise des risques opérationnels.

Casablanca le 08 Mars 2019

Contact Presse

Aïssata Kante
a.kante@dlm.ma

Relations Analystes et Investisseurs

Saïd Rafik
contact@dlm.ma